

Woerth, le 2 avril 2026

**MAIRIE DE WOERTH**

Tél. 03 88 09 30 21  
Fax 03 88 09 47 07



**Le Maire de la Commune de WOERTH**  
à

Mme DIETZ Elisabeth  
M. MULLER Denis  
Mme SCHMITT Christelle  
M. LOGEL Steeve  
Mme CRONMULLER Martine  
M. SIGRIST Benoît  
Mme DE HATTEN Céline  
M. BECKERT Christian  
Mme GRUNDER Audrey  
M. HIMEUR Salem

Mme EHLENBERGER Anne  
M. FISCHER Mickaël  
Mme STAAT Claudia  
M. FROHN Romain  
M. GUTHMULLER Nicolas  
Mme GOUTHIER Aurélie  
M. WAGNER Rémy  
M. LE BORGNE Philippe

Mme MARTIN Christiane – Secrétaire Générale

**CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra :

**Jeudi 9 avril 2026 à 19h30**  
**Salle du Conseil Municipal - Mairie de WOERTH**

Ordre du jour :

- DEL26-27 DESIGNATION DES DELEGUES AUX SYNDICATS
- DEL26-28 MEMBRES COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
- DEL26-29 NOMBRE DE MEMBRES AU CCAS
- DEL26-30 ELECTION MEMBRES CCAS
- DEL26-31 ELECTION MEMBRES CHASSE
- DEL26-32 COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS
- DEL26-33 CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES
- DEL26-34 DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
- DEL26-35 ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LE MARCHE DE FOURNITURE D'UN LOGICIEL DE GESTION
- DEL26-36 DEMANDE DE SUBVENTION DU SPARTA BOXING CLUB
- DEL26-37 TRAVAUX MAS – LOT 11A – PENALITES DE RETARD
- DEL26-38 TRAVAUX MAS – LOT 11B – PENALITES DE RETARD
- DEL26-39 TRAVAUX MAS – LOT 19 – PENALITES DE RETARD

Absence d'un conseiller et pouvoir de représentation :

Un conseiller municipal empêché peut donner procuration écrite à un autre conseiller, chaque mandataire ne pouvant détenir qu'un seul pouvoir.

Les procurations permettent de participer aux votes mais ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum, qui est apprécié au regard des seuls conseillers présents.

Je vous remercie de bien vouloir être présent-e à cette séance et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire :  
Alain FUCHS